# 8ème Conférence Internationale Annuelle sur les Sciences Sociales Assurer l'intégration des sciences sociales et de la santé en Afrique et au Moyen-Orient Université Al Akhawayn à Ifrane, Maroc, 27-29 mai 2022

## Appel à contribution

## Motif de la conférence

La COVID-19 a mis en évidence l'importance du système de santé dans les politiques publiques. La santé représente un enjeu complexe en lien avec de nombreux domaines, à savoir : la politique gouvernementale, les représentations, l'infrastructure, les mouvements sociaux, l'éducation, la communication, la finance et la formation et l'octroi de licences, ainsi que le secteur des assurances. Le secteur médical est en soi un secteur très varié et diversifié et il existe des douzaines de branches de médecine et d'infirmerie. Malgré de nombreux débats et controverses, encore d'actualité pour un bon nombre, le domaine de la santé reste un domaine en cours d'étude du point de vue des sciences sociales au Maroc ainsi que dans d'autres états du Moyen-Orient. La mise en place de systèmes de santé représente un défi pour des états et des pays beaucoup plus riches, même quand il existe des réponses aux questions politiques fondamentales relatives à la santé, le droit à la santé en étant un bon exemple. Le Maroc, étant un pays à revenu moyen, n'échappe pas à cette réalité et a rencontré des défis majeurs lors de la concrétisation du droit constitutionnel à la santé, en vertu de l'article 31 de la constitution de 2011 :

L'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens disponibles pour faciliter l'accès équitable des citoyennes et citoyens aux conditions qui leur permettraient de jouir du droit aux soins de santé.

L'article 71 précise que la santé est un domaine juridique, autorisant ainsi le parlement et l'état à réglementer et réguler ce domaine. D'autres partis, aussi bien du secteur public que du secteur privé, prennent part également au débat autour de la santé au Maroc. A citer à titre non exhaustif les médecins, les infirmiers, les patients, les étudiants en médecine et en soins infirmiers, les pharmaciens, les praticiens en médecine traditionnelle et en médecine alternative, ainsi que d'autres prestataires de soins de santé. Beaucoup de ces partis, organisés en associations et des syndicats qui les représentent, tout en demeurant un élément essentiel à la société civile marocaine, convergent tous vers la nécessité de l'amélioration de ce système. Bien qu'il y ait des perspectives diverses et différentes au sein même de ces communautés, elles partagent un sentiment général à propos de la situation actuelle du système de santé marocain qui n'est pas durable, et qui ne satisfait visiblement pas aux exigences du mandat constitutionnel apparent autour de la couverture universelle. Cela est malheureusement le cas malgré les efforts déployés comme le programme RAMED et la tentative d'améliorer l'accès aux soins dans les zones rurales, grâce à des médecins, à travers le financement d'éducation médicale.

#### Thèmes du congrès

La huitième édition de la conférence internationale annuelle organisée par l'Ecole des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Al Akhawayn à Ifrane, prévue du 27 au 29 mai 2022, a pour but de créer un forum où les chercheurs en sciences sociales peuvent présenter les résultats de leurs études autour du domaine de la santé dans un contexte interdisciplinaire, dans l'espoir de

conduire à des propositions concernant le futur du système de santé au Maroc. Pour ce faire, cette conférence est également ouverte aux personnes qui étudient les sciences de la santé en Afrique et au Moyen-Orient afin qu'il y ait des apprentissages et une communication efficace et qui va au-delà des frontières.

Ainsi, nous encourageons la soumission d'articles et de travaux dans les sujets suivants :

- Politiques sanitaires.
- Mesures nationales prises pour faire face au COVID-19 : Qu'est-ce qui a marché et qu'est-ce qui n'a pas marché ?
- Questions de genre et système de santé.
- Accès aux soins et pauvreté.
- Politiques de l'éducation médicale.
- Santé pédiatrique.
- Santé mentale.
- Communication médicale.
- Evaluation des programmes et polices d'assurances.
- Médecine traditionnelle et médecine alternative.
- Soins palliatifs.
- Santé sexuelle et reproductive.
- Etudes comparatives internationales.
- Tourisme médical au Maroc, par les Marocains et les étrangers.
- Soins de santé publiques et privés.
- Santé et sécurité.
- Soins de santé et éthique.
- Soins de santé d'un point de vue historique.
- Légalisation du Cannabis.

#### **Conditions de soumission:**

Les exposés de la conférence peuvent être présentés en Arabe, en Français ou en Anglais, et nous encourageons les chercheurs à soumettre des propositions de panels de discussion ou des articles et travaux. Les panels de discussion doivent aborder une même problématique sous des perspectives disciplinaires et des angles différents, tandis que les articles peuvent être abordés dans des panels multidisciplinaires. Les doctorants ainsi que les étudiants des différents cycles sont vivement encouragés à soumettre leurs propositions.

Les résumés doivent inclure le sujet, la question de recherche, l'hypothèse, ainsi la méthodologie adoptée dans l'article, qui ne doit pas dépasser les 350 mots. Les places ainsi que le temps alloué dans la salle de conférence étant limités, les articles à auteurs multiples ne peuvent être présentés que par l'un des auteurs, uniquement.

Les résumés devraient être envoyés au comité scientifique afin d'être examinés au plus tard le 1er février 2022. Les avis d'acceptation seront envoyés avant le 15 mars 2022.

Les frais d'inscription tout compris (repas et deux nuits en chambre double) sont de : 500 MAD par personne, 300 MAD pour les étudiants.

Afin de soumettre un résumé ou s'inscrire aux ateliers, prière de bien vouloir remplir le <u>FORMULAIRE</u> en ligne.

## Comité d'organisation de la conférence :

Karim Achibat, Rachid Daoudi, Ahmed Kabel, Jack Kalpakian, Abdelkrim Marzouk, Eric Ross

### Comité scientifique de la conférence :

Karim Achibat, Latifa El Mortaji, Ahmed Kabel, Jack Kalpakian, Driss Maghraoui, Abdelkrim Marzouk, Eric Ross, Aure Veyssière